GAZETTE DU COMMERCE.

ANNE'E 1764. Du Samedi 7 Janvier.

EXTRAIT *d'une Lettre de la nouvelle Yorck, du 15 Octobre 1763.*

IL y a ici depuis peu beaucoup de dé-
» bats au Conſeil pour arrêter le Com-
» merce que nos Colonies du Nord font
» avec les Iſles Françoiſes & Eſpagnoles,
» mais rien n'eſt plus abſurde que de vou-
» loir l'empêcher. Notre pêcherie à la nou-
» velle Angleterre & à Terre-neuve étant
» augmentée, demande une plus grande
» quantité de rum, de mélaſſe, & de ſu-
» cre, que nos propres Iſles n'en peuvent
» fournir; & juſques à ce qu'elles puiſſent
» donner ces articles à auſſi bon marché
» que les François, tous nos efforts, &
» même ceux du Parlement d'Angleter-
» re pour empêcher ce Commerce, ſeront
» inutiles.

EXTRAIT *d'une Lettre écrite par un Marchand de Madère, le 25 Octobre, au Propriétaire du Vaiſſeau Robert & Betty, Capitaine Cottiman, deſtiné pour aller de Liverpool aux nouveaux établiſſemens de la Caroline Méridionale.*

» Notre Vaiſſeau arriva dans ce Port le
» 11 du courant, & prit ici de nouveaux
» approviſionnemens de vin, eau, &c.
» Le 13 vers minuit, il s'éleva une tempê-
» te, qui après avoir enlevé ſes ancres,
» le jetta ſur une chaine de rochers,
» à l'Eſt du Port, & vers les deux heures,
» il fut entiérement détruit. Votre Subré-
» cargue, le Capitaine, le Chirugien, &
» 195 perſonnes ont péri à bord du Vaiſ-
» ſeau. Comme on ſe propoſoit de re-
» mettre à la voile le lendemain, le Ca-
» pitaine n'avoit pas fait amarrer le Vaiſ-
» ſeau, mais on avoit jetté un ſecond an-
» cre auſſitôt que la tempête s'étoit éle-
» vée. Ce naufrage préſentoit un ſpecta-
» cle affreux l'air retentiſſoit des cris,
» d'un grand nombre d'hommes & de
» femmes, qui ne pouvoient recevoir
» que très-peu de ſecours des naturels du
» Pays. Nous avons retiré des rochers
» 60 cadavres, tout mutilés; après les
» avoir enſeveli s, on les a porté hors du
» Port, & on les a jetté en pleine Mer:
» parce que l'on n'accorde aux proteſtans
» dans cette Iſle aucun endroit pour la
» ſépulture des morts.

» Jean David le Contre-maître,
» a été retiré le Vendredi matin, 14 de
» ce mois de deſſus une partie des dé-
» bris du Vaiſſeau, ſans forces, tout meur-
» tri & bleſſé, il avoit employé tous ſes
» ſoins à ſauver du naufrage tout ce qu'il
» avoit pû, & l'on ne peut s'empêcher
» de le regarder comme un bon Officier
» de mer, qui mérite d'être récompenſé.

» Ce Vaiſſeau étoit le premier que l'An-
» gleterre eut équipé depuis la ceſſion de
» la Floride au Gouvernement Britannique.
» Il y avoit à bord 206 paſſagers, tous
» proteſtans, c'étoient pour la plupart des
» Artiſans & des Laboureurs, qui avoient
» avec eux leurs femmes & leurs famil-
» les, (outre l'équipage du Vaiſſeau,)
» & qui étoient deſtinés à former un éta-
» bliſſement dans une partie des nouvelles
» Colonies.

DE DUBLIN, *le 17 Décembre 1763.*

La Société pour l'encouragement des Arts, des Manufactures & du Commerce de cette Ville, a diſtribué les prix ſuivans. Le premier de 30 ℔ ſterlings pour ceux qui auroient ſechés & mis en état

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

d'être cultivés 100 âcres au moins de fondrieres, a été adjugé au nommé Duc Ke *Tyrrel*, qui en a seché 144 âcres ; le deuxiéme de 10 ᴴ sterlings pour les Rentiers des terres en fondriere qui en sécheroient, a été adjugé à M. *Jonathan Clarck* Négociant, qui en a séché dix âcres avec succès, & une médaille d'or a été donnée à *William Blacker*, Ecuyer, comme une marque de l'approbation de la Société pour les 37 âcres d'ozier qu'il a planté.

De Londres, *le* 20 *Décembre* 1763.

Le Sur-Intendant de la Société pour l'encouragement des Arts, &c. doit rendre compte à l'Assemblée de cette Société, qui se tiendra mercredi prochain, de l'état où se trouve l'établissement formé, pour amener à Londres le Poisson, en le transportant par terre. Le mercredi suivant, la Société déliberera sur la gratification qu'elle se propose de donner à M. *Rocques* de *Walham Gréen*, en considération du tems qu'il a employé & des peines qu'il s'est données, &c pour faire un grand nombre d'expériences qui tendent à améliorer nos prairies, & en particulier, parce qu'il a constaté par expérience l'avantage qu'il y a à cultiver la pimprenelle, qui conservant sa séve pendant tout l'hyver, doit sans doute être d'une grande utilité, en ce qu'elle fournit une des premières graines qu'on puisse semer au commencement du printems.

On prétend qu'il sera proposé demain, 21 de ce mois dans l'Assemblée générale qui se tient tous les quartiers à l'Hôtel de la Compagnie des Indes orientales, de porter à l'avenir les dividendes sur le capital de la Compagnie, à huit pour cent. Une Délibération de cette importance, engagera sans doute tous les Actionnaires à s'y trouver. Si l'état présent des fonds de la Compagnie, & les profits de son Commerce, avec les dernières acquisitions qu'elle a faites dans l'Inde qui paroîtront alors en toute évidence, assurent cette augmentation de ses dividendes, toute l'Europe reconnoîtra alors, que ce n'est pas la situation critique des affaires de la Compagnie, qui l'a empêché de communiquer ses Livres à tout Actionnaire qui n'étoit pas Directeur, comme on l'a prétendu ; mais si la personne qui fera la proposition, réussit dans un point si intéressant pour le Public, sans convaincre clairement tous les Actionnaires, que le capital & les gains du Commerce suffiront pour mettre la Compagnie en état de soutenir une telle augmentation de ses dividendes, pendant quelques années, sans compter uniquement sur ses dernières acquisitions dans les Indes, le Public traitera cela de plaisanterie, & soupçonnera que le projet de la Compagnie des Indes reviendra dans peu a celui de la Mer du Sud ou de Mississipi, qui enrichit un petit nombre de personnes, & en ruine mille autres.

De Londres, *le* 23 *Décembre* 1763.

On évalue à 120, 000 ᴴ sterlings la quantité de bled tirée seulement d'Irlande, qui a été exportée depuis le mois de Janvier 1763, en France, en Espagne & en Portugal.

Ce petit article fera sûrement impression sur nos Lecteurs. En ne mettant la livre sterlings qu'à 22 ᴴ 10 ˢ de notre monnoye, il résulte que l'Irlande seule a fourni du bled à la France, à l'Espagne & au Portugal pour la somme de 2, 700 000 ᴴ monnoye de France. Quelle source de richesses pour un Pays agricole que la liberté de l'exportation des grains à l'Etranger.

De l'Orient, *le* 28 *Décembre* 1763

La Compagnie des Indes, compte armer l'année prochaine, trois Vaisseaux pour la Chine ; sçavoir, *le Berger*, *le Duc de Penthiévre*, nouvellement lancés à l'eau, & *le Duc de Praslin*, encore en chantier. On ne croit pas que les deux derniers puissent partir avant la fin de Février prochain.

Le Vaisseau de la Compagnie *le Vaillant*, venant de l'Isle de France, mouilla hier au *Port-Louis*. La cargaison ne consiste qu'en 800 balles de caffé de Bourbon.

De Rouen, *le* 29 *Décembre*. 1763.

On vient d'apprendre ici, par des Lettres de Londres, que le Navire, *le Frere Ignace*, Capitaine J. B. Moracin, allant de Rouen à Bayonne, a été battu par les gros vents qui l'ont jetté sur la côte de Bridedotsetchir en Angleterre, où il a échoué.

De Paris, *le* 30 *Décembre* 1763.

L'Academie Royale des Sciences a approuvé les lampes œconomiques du sieur Chénié, qui a ajoûté quelques dégrés de perfection à la construction de la pompe qui sert à faire monter l'huile. Il demeure

Quai de la Féraille, aux trois croiſſans. Il prie les perſonnes qui lui écriroient d'affranchir leurs Lettres.

DU HAVRE, *le* 30 *Décembre* 1763.

Le Dogre, *l'Amitié*, Capitaine Hoel, qui étoit ſorti de ce Port le 18 du courant pour la Guadaloupe, a relâché par mauvais tems.

On a reçu par le Port Louis des Lettres de la Martinique, qui apprennent l'arrivée à S. Pierre le 18 Octobre, du Navire *la bonne Union*, Cap. Bouvier, ſorti de ce Port le 11 Août dernier.

Il y a ici quatre Navires en armement; ſçavoir,

Le Senau neuf, *la Lanciſe*, de 200 tonneaux, 6 canons, 19 hommes d'équipage, Cap. *Darcour*, pour la *Martinique* en droiture. Il partira le 20 Janvier 1764. Ceux qui voudront paſſer ou charger des marchandiſes à Fret, s'adreſſeront à *Paris*, à M. Bouhebent, rue *Quincampoix*; à *Rouen*, à MM. Demiannay, Douillard & Comp. rue *des Charettes*; au *Havre*, à MM. de la Haye, le Bouis.

Le Senau, la *Dame fortune*, du Port de 200 tonneaux ou environ, armé de 6 canons, & autres menues armes à proportion, 20 hommes d'équipage, Cap. *Daniel Loiſel*, du Havre, pour le *Cap François* en droiture. Il partira dans le courant de Février. Ceux qui voudront paſſer, ou charger des marchandiſes à Fret, s'adreſſeront, *à Paris* à MM. Papelier & Eberts, Banquiers, Place des Victoires; a *Rouen*, à M. J. Drouet, Négociant, rue S. Etienne des Tonneliers; *au Havre*, à M. Michel Gauvain, ou au Capitaine.

Le Brigantin *le Brillant*, très-fin voilier, de 130 tonneaux environ, armé de 4 canons, 4 pierriers & autres menues armes, 15 hommes d'équipage, Cap. *Dumoulin Cornic*, pour *le Port au Prince*, Iſle Saint Dominque. Il partira à la fin de Janvier 1764. Il chargeroit auſſi pour la Martinique, où il paſſeroit, s'il trouvoit de quoi ſe défrayer. Ceux qui voudront paſſer ou charger des marchandiſes à Fret, s'adreſſeront, *à Paris*, à M. *le François*, à la Ville de Strasbourg, rue S. Denis; *à Rouen* à MM. J. N. *Ribard*, Freres; *au Havre*, à M. *David Chauvel*.

Le Senau *la Ste Roſe*, de 130 tonneaux, 6 canons, 11 hommes d'équipage, Cap. *Louis-Adrien Bardel*, pour Liſbonne en droiture. Il partira dans le courant de Janvier. Ceux qui voudront paſſer, ou faire charger des marchandiſes à Fret, s'adreſſeront, *à Rouen* à *M. A. le Breton*; *au Havre*, à *MM. Prier*, Freres.

DE MARSEILLE, *le* 17 *Décembre* 1763.

Importation.

D'Agde & Cette, par les Tartanes des Patrons Dejeun, Gremier, Seryet, Moulinia, le 29 Novembre, 2130 charges de bled, 36 barriques d'indigo, 10 balles de peaux de vache, 16 barriques de ſucre, 24 d° de caffé, 15 d° de verdet, 143 balles de laine, 6 barriques de cacao.

De Naples & de Romanie, par la Pinque du Capitaine Charras le même jour, 3000 quilots de bled, 34 balles de ſoie.

De Morée, par les Tartanes des Capitaines Merle & Gourelle même jour, 1352 barrils d'huile, 71 balles de ſoie, 6 balles de cordouan, 2 balles de vermillon, 6 balles de peaux de lievre.

De Tunis, par la Tartane du Patron Brun 42 balles de laine Surge, 1600 quintaux de bourdes, 1 balle de cire jaune.

De Corynthe, par la Pinque du Capitaine Lardeiroc neuf cens charges de bled, 200 de pois chiches, 6 balles de ſoie.

De la Martinique, par le Vaiſſeau du Capitaine Meynard, le 3 Décembre, 6 ſacs de canefice, 255 balles de ſucre terré, 181 ſacs de cacao, 414 ſacs de caffé, 1 barril d'indigo.

De Salé, par le Vaiſſeau du Capitaine Kempes, 434 balles de laine ſurge, 47 balles de cire jaune.

D'Alger, par la Barque du Capitaine Cherbroy, 7262 cuirs en poil, 450 d° de cabacieu, 98 balles de laine ſurge, 82 d° de laine pelade, 23 couffes de cire jaune, 40 ſacs d'eſcayoles, 2 caiſſes de plumes d'autruches.

De Fayal, par le Vaiſſeau du Capitaine Sybles 315 barriques de ſucre brut, 234 ſacs de gingembre, 50 barriques de taffia.

De Stokholm, par les Vaiſſeaux des Capitaines Spolande, Hachman & Gramberg 2000 barrils de goudron, 438 d° de bray, 3630 barres de fer, 56 barrils de cloux.

De Salé, par le Vaiſſeau du Capitaine Hammes 735 cuirs de bœuf, 565 balles de laine ſurge, 60 ſurons de cire jaune, 3 barrils de gomme ſandarac, 1 ſuron de cuivre vieux.

D'*Enos*, par la Pinque du Capitaine Bory 214 cuirs de buffles, 93 balles de laine pelade, 2 ſacs de cire jaune, 15 balles de laine de chevron, 5 balles de peaux de liévre, 3 ſacs de laine ſurge.

De Salonique, par les Barques des Capitaines Fougaſſe, Bonnet, Olivier, Larmitre & Martin, mille trois cens trente-ſix balles de laine ſurge, 5 d° de laine de chevron, 14 d de laine pelade, 2491 quintaux de bourdes, 27 balles de cire jaune, 28 balles d'étouppes de ſoie, 10 balles d'abats, 16 balles de capot, 23 pains de cuivre, 3 balles de cabans.

De Cadix, par les Vaiſſeaux des Capitaines Iſnard, Largement, Picard, Fandon, Cauvin, Jonkes & Monius, 252 barrils de cochenille, 40 ſurons de quinquina, 18 barrils d'indigo, 419 barres de fer, 68 balles de chanvre, 2 barriques de cacao.

De Marseille, *le* 22 *Décembre* 1763.

Arrivée de Navirres.

La pinque S. *Joſeph*, commandée par le Cap. Barthelemy Aubin d'Agde, partie de Demia & de Morvedro le 4 Septembre, chargée de marchandiſes pour cette Ville & pour le Languedoc, eſt arrivée ici le 9. Le Capitaine a rencontré le 6 de Septembre à 3 lieues de diſtance de Peniſſola, une galiote barbareſque à l'aſpect de laquelle ayant pris Chaſſe, & voyant qu'elle venoit toujours ſur ſon Bâtiment, il lui a tiré 3 ou 4 coups de canon pour s'en délivrer.

La Galiote s'étant annoncée Algérienne, l'équipage eſt entré dans ſon Bâtiment, l'a maltraité & ſes Mariniers, l'a pillé & l'a conduit à Alger, où étant arrivé le 14 du même mois, ſa cargaiſon a été confiſquée & enlevée, ainſi que ſes proviſions, ſes hardes, ſon argent comptant & une partie de ſes agrets. Après une détention d'environ deux mois & demi, il a mis ſous voile avec ſon même équipage le 27 du mois paſſé en Leſt. Il y a laiſſé une Tartane ſéqueſtrée, & qu'on a reconnue par la qualité de la cargaiſon, venir de Conſtantinople. Il rapporte que l'eſcadre du Roi compoſée de deux Vaiſſeaux & d'une Frégate, commandée par M. de Fabry, en eſt partie le 18 Novembre.

L'Aurore, commandée par le Capitaine Pierre Boze de la Ciotat, partie d'Alexandrette le 14 du mois paſſé, eſt entrée ici le 11. Elle eſt chargée de marchadiſes pour divers. Le Capitaine Belhomme eſt parti auſſi d'Alexandrette le même jour. Le Cap. Vailhen y étoit en charge pour cette Ville. Le Vaiſſeau la Liberté, commandé par le Capitaine Cauvin de Caſſis, eſt arrivé le 12, il eſt parti de Cadix le 30 Octobre, chargé de marchandiſes pour divers, en convoi de 8 à 9 Bâtimens François, & ſous l'eſcorte de l'Eſcadre du Roi, compoſée de deux Frégates & de trois Chebecs, commandée par M. de Mories; auquel convoi ſe ſont joints dans la route ſur la côte d'Eſpagne, 2 à 3 autres Bâtimens François. Le Capitaine rapporte que le 20 Novembre étant vers Palamos, il s'eſt ſéparé du convoi par un coup de vent de N. N. O. Il a relâché à Cagliari le 26, & en a mis ſous voile le 30, après y avoir chargé quelques amandes pour divers. Il y a laiſſé les deux Freres Granet de S. Nazaire.

Le Vaiſſeau *l'Intrépide*, commandé par le Capitaine Pierre Rouquet de cette Ville, eſt arrivé le 12, il étoit parti de Navarin le 6 Novembre, chargé d'environ 1000 charges de bled, de 500 mille rolles d'huile & de quelques ſoies & cordouans pour M. Cayrac l'aîné & Compagnie. Le Capitaine a abordé le même jour à Corron, où il a encore chargé quelques ſoyes & 100 charges de bled pour le même compte, il en a mis ſous voile le 10. Il y a laiſſé les Capitaines Antoine & David, ce dernier allant à Malte, il rapporte que lors de ſon départ, le Capitaine Barcelier étoit à Modon prêt à partir & que le Capitaine Jancart qui ſe trouvoit à Navarin devoit en partir dans quelques jours pour Modon.

Le Vaiſſeau *l'Hélene*, Capitaine Jean Joukes Hollandois eſt entré le 14. Il étoit parti de Riga depuis environ trois mois & demi. Il eſt chargé de planches & de mâtures à l'adreſſe de MM. Rigot & Sollicoffre. Il a abordé le 28 Octobre à Cadix, & en a mis à la voile le 4 Novembre après y avoir chargé quelques marchandiſes pour divers.

La Corvette *l'Heureuſe*, Capitaine Barthelemy Villeneuve, eſt arrivé le même jour. Ce Bâtiment étoit parti de Smirne en Leſt le 29 Septembre, il a abordé le 30 du même mois à Port-Olivier où il a chargé environ 2000 milleroles d'huile. Il en eſt parti le 11 Novembre. Le Capi-

taine y a appris que le Capitaine Loudiou étoit arrivé a Smirne le 3 du même mois. Il a mouillé le 19 du même mois à Malte, d'où il eſt parti le 30, & où il a laiſſé les Capitaines, Meyſtres & Mouriſé chargés de bled. Le premier de ces Capitaines lui a dit qu'il a parlé le 8 Novembre, aux Capitaines Engelfret, Ferrandy, Roux & André, faiſant route pour Smirne. Le Capitaine Otto Flor, Danois, commandant le Vaiſſeau *les trois Freres*, eſt arrivé le même jour. Il étoit parti de Hambourg le premier Septembre, ſon Vaiſſeau chargé de marchandiſes pour divers.

Le Capitaine Antoine-Claude Cydin, de Marſeille, commandant la Barque *la Vierge de Miſéricorde*, eſt entré le 20. Il eſt parti d'Almérie le 11 de ce mois, ſon Vaiſſeau chargé de ſoude & de filets d'eſpart, pour divers. Il rapporte que dans l'intervalle d'un mois, avant ſon départ, on a apperçu les Capitaine Abeille, Daniel & Hugues, allant aux Iſles.

De Rouen, *le 29 Décembre* 1763.

Importation.

De Dieppe, par le Navire du Capitaine Cauchois, 4 futs & 5 barriques d'huile de morue, avec une portion de harengs; *de l'Orient*, par le Navire du Capitaine Honoré Leſſez, 24 balles de rottings (*), 4 ſacs de gomme, 62 buches de bois d'ébene, 16 balles d'épipottes, une barique de borax, 19 balles de caffé Moka, & 803 balles d° de Bourbon; *de Stokholm*, par le Navire de Nils Sundmark qui avoit échoué en riviere, 1176 barres de fer, 29 caiſſes de plaques d°, 3951 bottes de fil de leton, 382 bottes d'acier, 30 barrils de fer blanc, 24 barrils de goudron, un d'alun, un grenier de planches; *de Caen*, par le Navire du Capitaine Berthelot, 2 fut, 6 barrils & 38 balles de ſuif, 3000 ℔ de plomb en grain, 1 grenier de bois de Campêche, 2 panniers & 2 bariques de caſſe en bâton, une portion de papier; *de Bayonne*, par le Navire du Capitaine Mirambeau, qui a été allégé par le bateau de Rouſſan, 173 balles de laine, 3 caiſſes de chocolat, 1073 buches de buis, 3 ballots de plumes d'oye, un ballot de regliſſe, un de peaux de biches, un paquet de fanons de baleine; un ballot de jambons, 2 de bouchons de liége & 1200 cornes de bœuf; *du Havre*, par l'Allege de J. Feſſar, 80 piéces & 14 demi-piéces d'huile d'olive, 38 caiſſes & 35 demi-caiſſes de ſavon de Marſeille, 5 barriques de cacao, 5 balles de coton, une barrique & 4 quarts d'indigo, 1 boucaud de cornes à lanterne, 6 tierçons de ſuif, 6 barriques, 2 quarts & 1 ſac de caffé; par l'Allége de Delamarre, 46 piéces d'huile d'olive; par l'Allege de Deshaye, 108 piéces & 7 demi-piéces d'huile d'olive, 11 caiſſes & 42 demi-caiſſes de ſavon de Marſeille, 34 balles de laine, 13 barriques, 19 tierçons, 44 quarts & 18 ſacs de caffé, 4 barriques, 15 quarts d'indigo, 130 ℔ de vieux cuivre, 1 ſac & 1 paquet de coton, 12 fluttes de goudron, 1 barril de citrons confits, une boëte de ſirop & 5 futs de cacao; par l'Allege de Claude Le Train, 972 caiſſes d'oranges & citrons, 20 pagas de figues.

Du Havre, *le 30 Décembre* 1763.

Importation.

De Hambourg, le 19 par le Navire Hollandois *le Jeune Fréderik*, Cap. Jean Reyken, 500 gonnes de goudron, 216 barrils de bray, 23 balles de chanvre, 618 barres de fer, 6 barrils d'azur, 3 futailles de faulx.

De Copenhague le 24 par le Navire Danois *le Jeune Dhal*, Cap. Cornelis Gerits, 700 barrils de bœuf ſalé, 100 barrils de bray, 50 barrils de goudron, 50 caiſſes de chandelle, une piéce de toile.

De Marſeille, le 27, par le Navire *la Sainte Anne*, Cap. Bel, 114 caiſſes, 33 tierçons, 1376 demi-caiſſes, 32 tamb. de ſavon, 30 piéces, 6 demi-piéces d'huile, 63 balles, 30 ballots de coton en laine, 26 ballots & 10 caiſſes de raiſins ſecs, 15 ſacs d'alun, 10 caiſſes de pierres à faulx, 1 ſac de noix de galles, 8 balles & 1 barril d'amandes, 3 caiſſes de ſuc de régliſſe, 6 ſacs de ſumac, 2 bariques de fleurs de ſouffre, une caiſſe de vin, 2 balles de graine d'avignon, une barrique d'iris, 3 caiſſes de ſouffre en canon, 2 de liqueurs, 3 de citrons.

D'Oneille, le 30, par le Senau Hollandois *la Concorde*, Cap. Gerits Oepkés, 170 piéces, 22 demi-piéces d'huile.

(*) *Rottings*, nom hollandois qui ſignifie *canne*. On donne généralement ce nom, ſoit aux joncs dont on fait des cannes à marcher, ſoit aux cannes à ſucre.

DE SAINT VALERY SUR-SOMME, *le 31 Décembre 1763.*

Importation.

Il eſt entré dans ce Port pendant les 15 derniers jours de ce mois douze Navires, ſçavoir le *Saint Pierre*, Cap. Bourban, ſur ſon leſt le *Saint Philippes*, Cap. Cornu, venant de Boulogne, chargé de harengs & de beurre ; *la Jalouſie*, Cap. Hoeſt, de Dunkerque, chargé d'alun & de couperoſe, *la Marie Suzanne*, Cap. Porrée, du Havre, chargé d'huile & de ſavon ; *la Triomphante*, Cap. Guibel, de Marſeille, chargé d'huile & de ſavon ; *le Saint Louis*, Cap. Villam, de Dieppe, chargé de harengs & de morue ; *le Comte de Cayeux*, Cap Duhamel, de Dieppe, même chargement ; *les Trois Belles-Sœurs*, Cap. Langlace de Dieppe, même chargement ; *le Jeune Jacob*, Cap. Groen, de Rotterdam, chargé de ſaumon ; *la Cécile-Anne*, Cap. Knixer, du même Port, chargé de morue & de fromage ; *le Soleil Levant*, Cap. Hendrik. du même Port, même chargement ; *Lapolina*, Cap. Adrianne de Thelver, chargé de ſaumons.

Reſumé des principaux articles d'exportation & d'importation enregiſtrés à la Douane de Londres, du 13 au 22 Décembre 1763.

Exporté, 7 mille 58 quarts de froment, 1750 de farine, 100 d'orge, 30 de ſeigle, pour la Méditerranée, l'Eſpagne, le Portugal & Madère, 2 mille 80 quintaux de ſucre rafiné, pour la Flandre & l'Allemagne, 80 quarts de féves, 80 d'avoines, pour les Indes occidentales, 1 million 4 mille 311 ℔ de tabac, pour la Hollande, l'Allemagne, la France, la Méditerranée & la Flandre, 4 mille 353 aunes de toile à voile, pour la côte d'Afrique & Liſbonne, pour 6 mille 500 ℔ ſterlings de diverſes marchandiſes, pour les Indes occidentales.

Importé, 1 million 994 mille ℔ de tabac de Virginie & de Maryland, 6 mille 650 ℔ d'indigo de France & d'Oſtende, 4 mille 353 peaux de martre, 2 mille 202 d'ours & autres fourures de prix de Quebec 290 ℔ de caſtoreum de Quebec, 10 milliers de quinquina en écorce de Cadix, 52 mille 600 ℔ de laine de Hambourg, 4 mille 610 quarts d'avoine de Hollande, 100 tonnes de chanvre de ruſſie ; 10 de canons de fer, pour Dunkerque ; 10 pour les Indes occidentales, 2600 quintaux de ſucre, 2 mille 750 gallons de rum, 2454 ℔ de piment de la Jamaïque.

DE ROUEN, *le 24 Décembre 1763.*

Prix courant de quelques Marchandiſes.

Acier d'Allemagne, 42 a 45 ℔ la botte, Alun d'Angleterre, 40 ℔ ; d° de Rome, 55 ℔ ; d° de Smirne, 32 ℔ 10 ſ à 35 ℔ ; d° de Suéde, 4[illegible] ℔ le cent ; amidon du Pays, 19 ℔ le cent ; anis vert d'Alicante, 35 ℔ ; d° de Tours, 32 ℔ 10 ſ le cent ; antimoine d'Allemagne, 30 ℔ le cent ; argent vif, 4 ℔ 15 ſ la ℔ ; aſſa fœtida, 4 ℔ 15 ſ la ℔ ; azur des quatre feux, fin, 107 ℔ 10 ſ ; d° gros, 100 ℔ ; d° 3 feux 80 ℔, d° 2 feux 55, d° pale, 52 ℔ 10 ſ le cent ; baleine d'une aune, coupe de Rouen, 5 ℔ 10 ſ ; d° trois quarts 4 ℔ 15 ſ ; d° demi-aune, 4 ℔ 5 ſ ; d° d'une aune coupe d'Hollande, 5 ℔ la ℔ ; beurre d'Iſigni en tine, 41 à 45 ℔ ; d° en pot, 39 à 43 ℔ le cent ; bois de Paliſſandre, 32 ℔ 10 ſ ; d° violet, 45 ℔ ; d° roſe, 50 ℔ ; d° breſillet, 15 à 18 ℔ d° de Campêche, coupe d'Eſpagne, 24 ℔ ; d° de ſernambouc, 68 ℔ ; d° de Japon, 35 ℔ ; d° de Sainte Marthe, 29 à 33 ℔ 10 ſ ; de caliatour moulu, 55 ℔ ; d° de ſandal moulu d'Amiens, 32 ℔ 10 ſ le cent ; borax rafiné, 4 ℔ la ℔ ; bray de Suéde, en chêne ſans bonde, 33 ℔ le barril ; cacao des Iſles, 17 ſ la ℔ ; caffé moka, 52 ſ 6 d ; d° de la Martinique, 20 à 21 ſ ; d° de S. Domingue, 14 à 16 ſ ; d° de Bourbon, 20 ſ la ℔ ; Camphre rafiné, 4 ℔ canelle fine, 14 ℔ la ℔ ; cendre gravelée, 27 ℔ 10 ſ ; ceruſe, 27 ℔ 10 ſ le cent ; charbon d'Angleterre, les 105 barrils 600 ; cire blanche pure de Rouen, 50 ſ ; d° demi-pure, 42 ſ ; d° ordinaire, 34 à 37 ſ ; d° jaune de Hambourg, 41 ſ ; d° de la Mer Baltique, 40 ſ la ℔ ; cochenile meſteque, 18 à 20 ſ la ℔ ; colle d'Angleterre, 65 à 70 ℔ ; d° de Flandre, 50 à 55 ℔ le cent ; coton de la Guadaloupe, 170 à 190 ℔ ; d° de S. Domingue, 190, à 205 ℔ ; d° de Cayenne, 270 ℔ ; d° d'Acre, 140 à 145 ℔ ; d° de Salonique & Smirne, 140 à 145 ℔ le cent ; cuivre rouge en planche, 165 ; d° en fonds, 155 ℔ ; d° tangoul, 110 ℔ le cent ; cumin, 155 ; curcuma ou *terra meria*, 37 ℔ 10 ſ à 40 ℔ le cent.

D'AMSTERDAM, *le 26 Décembre* 1763.

Cours des Marchandiſes à la livre en Banque.

Poivre noir, 22 $\frac{5}{8}$ d; d°. blanc, 33 d cloux de girofle 85 f; muſcades, 75 f; canelle ongue, 110 à 150 f; courte, 95 à 100 f; *ſucre*, pains de candi, 18 a 18 $\frac{1}{2}$ d; pains de poudre, 16 $\frac{1}{2}$ à 17 d; rafinade de 3 ℔, 15 $\frac{1}{2}$ à 16 d; d° de 2 ℔, 15 $\frac{1}{2}$ à 16 d; meliſſe de 3 ℔ 12 $\frac{3}{4}$ à 13 $\frac{1}{2}$ d; de 2 ℔ 14 $\frac{1}{2}$ à 15 d; lompes, 11 à 11 $\frac{1}{2}$ d; poudre, 11 $\frac{1}{2}$ a 14 d; batarde, 7 à 11 d; candi blanc, 19 $\frac{1}{2}$ à 24 d; d°. brun, 12 $\frac{1}{2}$ à 19 d; poudre du breſil, 8 $\frac{1}{4}$ à 11 d; poudre de S. Dominque, 10 à 12 $\frac{1}{4}$ d d°. commune, 9 $\frac{1}{4}$ à 9 $\frac{3}{4}$ d; de tête, 8 $\frac{1}{4}$ à 9 d; d°. brun, 5 à 8 d; de ſurinam, 4 $\frac{1}{2}$ à 8 $\frac{1}{2}$ d; *ſaffran gatinois*, 15 $\frac{1}{1}$ à 16 fl. d'Eſpagne, 13 fl. maniguette 12 à 14 d; bois de girofle, 12 f

Epiceries les 100 ℔, *amandes longue*, 40 fl. de Valence, 26 fl. anis d'alicante, 11 fl; capres de majorque, 8 a 50 fl; gingembre bleu, 14 $\frac{1}{2}$ fl; mil, d'Allemagne, 8 fl; citrons ſalés, *la barriques.* 16 a 20 fl; pruneaux de conrynthe, 15 fl; raiſins longs, 14 fl; d°. ronds, les 100 ℔ 8 fl; figues de Comtat, 8 $\frac{1}{2}$ fl; d°. de Smirne, 11 $\frac{1}{4}$ fl, ſavon d'alicante, 16 fl; de Marſeille, 18 fl; *huiles*, *le barril de* 717 *mingles*; de Gennes, 60 à 65 *livres de gros*; de ſeville, 49 à 50 *livres de gros*; de Malaga, 49 *livres de gros*; de Majorque, 48 à 49 *livres degros.*

Indigo, de Java, 60 a 140 f; d°. jambon, 50 f; guatimalo en cerons & barrils, 75 à 135 f; de S. Dominque, 50 à 86; cinabre entier 42 f; broyé, 43, 45 à 47 f; verd de gris, 20 à 21 f; vitriol d'Angleterre, 60 f; ſouffre rafiné 5 $\frac{1}{2}$ fl; garance fine, 48 à 58 fl; non robée, 32 a 38 fl; commune, 20 à 26 fl; courte ou mulle, 8 a 12 fl; rocou en pain, 10 f; térébantine, 12 fl; curcuma, 20 à 22 fl, réſine rafinée, brune, 4 $\frac{1}{2}$ fl; noix de galles d'Alep, 75 fl; gomme de Sénégal, 38 à 40 fl, colle d'Angleterre, 28 fl; du Pays, 20 fl; ceruſe, 10 $\frac{1}{2}$ fl; menie, 10 fl; tartre d'Alemagne, 21 a 22 fl; d'Italie, 17 a 20 fl; bois de fernambouc, 28 fl; de ſappan de Siam, 15 fl; de Bſima, 9 fl; de Caliatours, 16 $\frac{1}{2}$ fl; de campêche, 6 a 9 fl; jaune, 8 fl; *drogues les* 100 *liv.* ſuc de régliſſe, 17 à 18 fl; irion, 10 a 16 fl; huile de laurier, 28 à 30 fl; *drogues à la livre*; benjoin, 20 à 54 f; borax rafiné, 32 a 34 f; caſſia lignea, 36 à 70 f; colloquinte, 16 à 24 f; colle forte, 80 à 95 f; galanga, 2 f; cubebe, 20 f; jalap, 15 à 24 f; gomme adragant, 12 à 15 f; maſtic, 24 à 25 f, manne, 22 à 45 f; myrre, 36 à 70 f; encens, 7 à 10 f; poivre long, 10 f; vif argent, 35 f; opium, 3 $\frac{1}{4}$ à 4 fl, ſel ammoniac, 22 à 28 f; ſalſe pareille, 20 à 60 f; racine de quinquina, 8 à 20 f; ſené, 18 à 25 f; d°. en ſorte, 15 à 18 f; rubarbe du Levant, 3 à 6 f; aſſa fatida, 26 à 30 f f; *drogues à l'once*, ambre gris, 12 à 20 fl; noir, 5 à 6 fl; muſc de touquin, 7 à 8 fl; de bengale 5 fl; hors de veſſies, 9 fl; perles à piler orientales, 6, 8 à 20 fl; d°. occidentales, 6 à 90 fl;

DE PETHIVIERS *en Gâtinois*, *le* 31 *Décembre* 1763.

Prix courant des Grains & des vins.

Le bled a augmenté au dernier marché de 10 f par ſac, & il eſt encore augmenté aujourd'hui de 10 f. Le bled vieux le plus beau s'eſt vendu 14 à 15 # le ſac, peſant 240 ℔. Le bled nouveau, le plus beau, s'eſt vendu de 12 # 10 f à 13 #; le meteil de 9 à 11 #, ſuivant qu'il y a plus ou moins de ſeigle; l'avoine de 5 à 5 # 5 f, le ſac de 3 mines.

Le vin vieux de 80 à 100 #, ſuivant ſa qualité, le tonneau de 240 pintes meſure de Paris, & le vin nouveau, depuis 36 juſqu'à 50 #, ſuivant ſa qualité.

PRIX DES ASSURANCES A AMSTERDAM, *le 26 Décembre* 1763.

	Allant.	*Venant.*
Archipel & Syrie, ...	5 a 4 $\frac{1}{2}$	*idem.*
Veniſe & ſon Golfe	5 à 4 $\frac{1}{2}$	*Idem.*
Sicile, Naples & Liv...	4 $\frac{1}{2}$..	*Idem.*
Gênes & Marſeille.....	4 à 4 $\frac{1}{2}$	*Idem.*
Barcel. Alic. & Malaga..	3 $\frac{1}{2}$ à 4	*Idem.*
Cadix, & Séville.....	3 à 3 $\frac{1}{2}$	*Idem.*
Liſbonne & Portugal..	3 $\frac{1}{2}$..	*Idem.*
Biſcaye & le G de Fr...	3....	*Idem.*
Morlaix, S Malo, Rouen.	2 $\frac{1}{2}$..	*Idem.*
Londr. Yarm. & Hul...	2 à 2 $\frac{1}{4}$	2 $\frac{1}{2}$.
Corck, Dublin, & Lym.	3....	*Idem.*
Hambourg & Brême...	2....	*Idem.*
Surinam & Perbice....	4....	8.
Curaçao	4....	8.

COURS DES CHANGES,
à Amſterdam le même jour.

Veniſe à 2 uſan. . .	91 ½ d de gros
Livourne	88 ¼ à ⅛
Genes.	87 ¼
Madrid	95 ¼
Bilbao	94 ⅞ à 95
Cadix	95 ¼
Seville	95
Liſbonne	47
Londres à vue	36 ſchellins
D° 2 uſances	35 8
Paris à vue	54 ⅛ à 11/16 d de gro
D° 2 uſances	54 ⅜ à 7 ⅙
Bordeaux	54 ½
Breſlau à 2 uſanc. ½ . .	21 ½ ſols
Vienne à 2 uſanc. ½ . .	35 ¼
Dantzic à 2 uſances . .	385, *gros polonn.*
Hamb. à court term. .	33 ⅛ ſols
Bruxelles	3 ¼ p °/° perte
Gand & Anvers	3 p °/° perte
Rotterdam	¼ p °/° perte
Zélande	2 °/° p perte

Aſſurances à Rouen le 31 Décembre 1763.

Pour le Havre, allant, venant. . . .	½
Hollande & l'Angleterre. . .	2
Dublin	2
Corck	2
Saint Malo	1 . . . ¼
Nantes & la Rochelle	1 . . . ¼
Bordeaux	2
Bayonne	2 . . . ¼
Morlaix	1 . . . ¼
Cadix	2 . . . ½
Liſbonne	2 . . . ½
Alicante, Cartagene & Malag.	3
Livourne	3
Marſeille	3
Hambourg	3
Dantzik	3
Saint Domingue	4
La Martinique	4
La Pêche	6

PRIX DES FONDS PUBLICS EN ANGLETERRE,
Du 23 Décembre 1763.

Actions de la Banque . .	112 ½
Anc. Ann. de la M. du S.	83 ⅛
Actions de la Mer du Sud. .	84
D°. Nouvelles.	84 ¼
D°. réduites à 3 p °/° . .	83 ½
De la C. des I. à 3 p °/°	81 ⅜
D°. 1758, à 3 ½ p °/° . .	89 ⅛
Bill. de la C. des I. Prime.	7 à 5
De l'Ech. 1763 Eſ. . . .	17
Eſcompte.	11
Annuités à longs term.	25 ⅞
De la Marine à 4 p °/° . .	90 ¼
Souſcriptions 1763 . .	92 ⅛ à ¼

COURS DES CHANGES ET EFFETS PUBLICS
à Paris, le 5 Janvier 1764.

Changes.

Amſterdam	55 ⅛
Londres.	31 15/16
Hambourg	181 ¼
Madrid	15 3
Cadix	15 2 6
Livourne	96
Lyon, Roys 1 p °/° . . .	au pair

Effets publics.

Actions des Fermes .	1000
Colonies, 1759 . .	
Amortiſſ.	
3e Loterie Lots 8 tirage	2 p °/°.
2 ſ p[R].	5 ¼
Emprunt de 50 Mons.	
Lot de 3e, 5e & 9e.	
Annuités	428
Coupons	86 ½

Compagnie des Indes.

Actions	815
Emprunt.	436
Promeſſes.	13

Quatrieme Loterie des Epoques.

4 5	
7 à 12.	18 p °/°

Contrats.

Bretagne	
3 pour °/°	50
4 p °/°	90
Ville.	47

Cette Gazette paroîtra régulièrement deux fois par ſemaine ; on y inſerera, gratis, les Avis relatifs au Commerce. L'Abonnement ſera de 24[H] pour une année. On s'adreſſera à l'ordinaire au ſieur DUFRESNE, *Directeur du Bureau Général, rue Montmartre. On prie d'affranchir le prix des abonnemens & les ports de lettres.*

A Paris, de l'Imp. de VALLEYRE *pere, rue S. Severin.*

GAZETTE DU COMMERCE.

ANNE'E 1764. Du Mardi 10 Janvier.

De Londres, *le 26 Décembre* 1763.

Obſervations ſur le préjudice que peut porter à nos Manufactures & à nos Pêcheries de Terre-Neuve la nouvelle taxe ſur le cidre.

ON voit par l'état des productions & des Manufactures d'Ecoſſe, au tems de l'union des deux Royaumes, que les Ecoſſois ne manquent pas de facilité pour étendre non ſeulement leur Commerce & leurs Manufactures d'étoffes de laine, mais encore toutes, ou du moins la plûpart des autres branches de Commerce qui fleuriſſent maintenant en Angleterre, & qui ont pour objet les travaux qu'on fait avec la ſoie, le coton, les pelleteries, le fer qu'on tire de l'Etranger, matieres dont pareillement l'Ecoſſe ne peut ſe paſſer.

Il paroît par le même état que les Manufactures de laine ont fait un tel progrès en Ecoſſe, qu'on eſt aujourd'hui en état d'exporter des marchandiſes de laine : mais la rapidité des progrès des Manufactures de laine dans l'Ecoſſe, paroîtra mieux par la médiocrité du Commerce qui ſe faiſoit alors entre les deux Nations, & par l'état des importations d'Ecoſſe en Angleterre qui étoit environ trois fois plus conſidérable que les exportations d'Angleterre en Ecoſſe. Ainſi il ſera avantageux de mettre ſous les yeux des Propriétaires des terres, l'état de ces importations & exportations.

En 1697 on importa d'Ecoſſe en Angleterre pour la valeur de 102, 291 ℔ 5 ſ 4 d ſterlings. On exporta d'Angleterre en Ecoſſe 73, 203 ℔ 6 ſ 1 ½.

Importation d'Ecoſſe.

1698 . . .	124, 835 ℔ . .	1 . .	11 ½
1699 . . .	86, 309 . . .	19 . .	1
1701 . . .	73, 988 . . .	18 . ,	11 ½
1702 . . .	71, 428 . . .	18 . .	11 ½

Exportation d'Angleterre en Ecoſſe.

58, 043 ℔	17 ſ	9 d.
66, 303	15	8.
56, 802	2	2.
58, 688	2	2.

On peut ajouter à ces importations qui ſe font par mer, & qui montent environ à 90 mille livres ſterlings par an, les autres objets du Commerce intérieur qui ſe fait par terre, comme bétail à cornes, bêtes à laine, toiles, &c Et on eſtime que ce Commerce monte beaucoup plus haut que les importations qui ſe font par mer, puiſqu'en ſuppoſant que la vente du gros bétail n'aille qu'a 24 ou 30 mille bêtes & en ne comptant que 2 mille Marchands Merciers Forains, dont le Commerce eſt de vendre de la toile, des mouchoirs, du fil & autres merceries : ces Marchands font un Commerce de 200 mille livres ſterlings par an, dont déduiſant ce qu'il faut compter pour la ſubſiſtance de ces Marchands & autres dépenſes qu'ils ſont obligés de faire, il reſte toujours une ſomme de 100 mille livres ſterlings que ce Commerce de Merceries fait entrer en Ecoſſe.

De ſorte que les Anglois, au moyen de ce Commerce intérieur, & déduction faite des rentes que tirent de l'Ecoſſe les Seigneurs habitués en Angleterre, perdent par an environ 170 mille livres ſterlings ſur une branche de Commerce qui

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

ne faiſoit ſortir d'Ecoſſe qu'environ 80 mille livres ſterlings, quoi qu'on eut pu avec quelque fondement . eſperer que 2 millions d'Habitans qui ſont en Ecoſſe, auroient autant conſommé de marchandiſes au moins qu'en ont conſommé les Habitans de l'Irlande, dont le nombre ne monte qu'à un million ; mais loin de cela, pendant la durée des cinq années mentionnées dans l'état ci-deſſus, les exportations d'Angleterre pour l'Irlande ont monté annuellement à plus de 240 mille livres l'un portant l'autre, comme on verra par l'état ci-joint.

En 1697 on importa d'Irlande en Angleterre pour la valeur de 219, 540 ℔ 18 ſ 4 d ½ ſterlings. On exporta d'Angleterre en Irlande 251, 262 ℔ 3 ſ 7.

Importation d'Irlande.

1698. . . .	333, 968 ℔. . .	9. .	5 ½
1699. . . .	417, 475 . . .	5. .	6
1701. . . .	285, 390 . . .	18. .	1 ¼
1702. . . .	258, 121 . . .	1. .	3

Exportation d'Angleterre.

293, 813 ℔	13 ſ.	6 d
270, 400.	19	8
305, 417.	17.	1 ¼
219, 022.	16.	10

Toutes ces choſes étant bien conſiderées, il faut convenir qu'on peut enviſager l'Ecoſſe comme en état d'établir chez elle toutes les Manufactures de laine, de coton, de ſoie, de cuir, de pelleterie, de metal, de papier, de verreries, &c. qu'il en ſortira dans quelque tems de l'Angleterre, à cauſe des taxes qui ne font qu'augmenter tous les jours & qui produiſent la méfiance & troublent la tranquillité.

Sans doute le Roi & le Parlement d'Angleterre ne perdoient point ces principes de vûe, quand ils ne mettoient ſur les choſes néceſſaires à la vie que des taxes de moitié plus foibles que ce qu'elles ſont aujourd'hui. On peut s'en convaincre par l'adreſſe préſentée au Roi Guillaume III en 1695, dans laquelle le Parlement repréſenta à ce Monarque, qu'en accordant aux Ecoſſois la permiſſion de former une Compagnie de Commerce, & en accordant à cette Compagnie certains Priviléges & exemptions de droits, les Ecoſſois ſe trouveroient en état de fournir aux autres Nations commerçantes de l'Europe, des marchandiſes & denrées de leur crû & de leurs Manufactures, qu'on tiroit auparavant d'Angleterre, & que cette permiſſion feroit grand tort aux Anglois ſujets de Sa Majeſté & à la Douane : que quand une fois les Ecoſſois ſe ſeroient établis en Amérique, le Commerce de tabac, de ſucre, de coton, de laine des Anglois ſouffriroit beaucoup par les Priviléges des Ecoſſois, & que l'Ecoſſe devenant l'entrepôt de ces marchandiſes utiles, les Manufactures Angloiſes tomberoient en peu de tems.

D'après ces conſidérations ne peut-on pas faire les queſtions ſuivantes ? Que deviendront la moitié de nos Manufactures de laine d'Angleterre, ſi elles ne ſont pas totalement exemptées du fardeau de la nouvelle taxe ſur le cidre ? Exempter une Compagnie Ecoſſoiſe de taxes & rendre ſujettes à la taxe du cidre nos Manufactures, n'eſt-ce pas également faire paſſer en Ecoſſe une grande partie de nos fonds, & tranſporter les Armemens d'Angleterre en Ecoſſe.

De Beauvais, *le* 28 *Décembre* 1763.

Nous avons donné, Prov. N°. 38. du mardi 9 Août 1763, un extrait de l'Aſſemblée publique du Bureau d'Agriculture de Beauvais, du mardi 5 Juillet 1763. M. Ruſte, Négociant, & l'un des Membres du Bureau, developpa alors dans un Mémoire la néceſſité de travailler inceſſamment à rétablir les linieres de Bulles, & à leur rendre leur ancienne célébrité. Il paroît que ce Mémoire a fait ſur ſes Confreres l'effet qu'il en deſiroit. M. le Sécrétaire perpétuel du Bureau d'Agriculture de Beauvais nous a envoyé un petit imprimé ſur cet objet, que nous nous faiſons un devoir de mettre ſous les yeux du Public.

PROJET *de rétabliſſement d'une portion des Linieres de Bulles, Election de Clermont en Beauvoiſis, Diocéſe de Beauvais.*

SOUSCRIPTION.

QUELQUES Membres & Aſſociés du Bureau d'Agriculture de Beauvais ſe ſont réunis en 1763 pour faire cultiver pluſieurs mines de terres dans la vallée de Bulles, & les faire ſemer en lin. On a eu

la précaution de choisir les piéces dans divers cantons, afin de s'assurer qu'il n'en est aucun où la culture du lin ne puisse se faire avec autant d'avantage, que lorsque les linieres étoient les plus florissantes. On a observé que le terrein n'avoit point dégénéré, & qu'avec un peu de soins & de dépenses on pouvoit s'y procurer d'aussi bonnes recoltes que par le passé. On a fait usage de graines tirées de divers endroits; de celle du Pays, de celle de Zélande, de Crouy-en-Brie, de Fécamp, de la Plaine du Vaudreuil. Toutes ces graines, dans leur espece, ont produit de très-bon lin: les unes cependant en ont donné de meilleur que les autres: de celle du Pays & de Crouy est venu le lin le plus fin. Au reste, de quelqu'endroit que la graine soit tirée, on a l'expérience qu'insensiblement elle pert la qualité de son origine, pour devenir semblable à celle du Pays, par conséquent la meilleure qu'il soit possible d'avoir.

Les terres semées en lin rapportent trois années, & même quatre de suite. On se propose de continuer, sur les terres déja cultivées, les essais qu'il sera possible d'y tenter, jusques au tems où elles doivent se reposer. Mais comme cette culture peu considérable n'est pas capable de ranimer l'émulation dans le Pays, & encore moins d'en bannir l'usage des lins étrangers qui sont d'une qualité inférieure, il seroit très utile au Commerce qu'il se formât une Société, qui, sous la protection du Gouvernement, entreprendroit de mettre en valeur la totalité des linieres de Bulles. On ose dire que cette Société devroit se former parmi les Négocians de Beauvais, & qu'ils y ont en quelque façon, un droit acquis, puisqu'il n'en est point qui connoissent autant le mérite des lins de Bulles. Ils sont inestimables pour la fabrique des demi-Hollandes, & on peut en tirer bien d'autres avantages pour le Commerce.

Le Bureau de Beauvais a intéressé le Ministere au rétablissement des Ouvrages ci-devant construits pour arrêter les inondations. Le plan des linieres a été levé; on y a joint un Mémoire instructif, & on espere que l'un & l'autre attireront l'attention des Ministres. En attendant qu'il se forme une Société, ou que quelque Citoyen aussi zélé que riche, entreprenne un ouvrage qui seroit si utile à la Patrie, on propose la restauration d'une portion considérable d'un canton des linieres de Bulles. L'exemple a bien de la force sur l'esprit des hommes: des épreuves en petit, sont souvent la source de l'émulation, pour en tenter de plus grandes.

On réussiroit à mettre en valeur une portion des linieres, en établissant une Souscription. On donneroit son nom pour la quantité de mines de terres que l'on souhaiteroit, & on s'engageroit à payer les frais de leur culture & semence. La premiere avance seroit de 24 livres pour chaque mine de linieres, à la mesure du Pays (*a*), & on ne demanderoit de supplemens qu'en justifiant de l'emploi de l'argent avancé. Les supplémens seroient pareillement de 24 livres, ou de moindre somme, suivant la nécessité, & on n'en demanderoit jamais de nouveaux, qu'en justifiant également de l'emploi du précédent. Les Souscripteurs seroient tenus de nourrir leurs Souscriptions, sinon ils demeureroient déchûs de tout profit, sans restitution d'avances. Les profits seroient communs comme les pertes. La vente du produit des linieres se feroit au profit des associés, auxquels il seroit permis d'acheter aux taux des autres. Les deniers provenant de la vente de la premiere année serviroient à fournir aux dépenses de la seconde; ceux de la seconde à celles de la troisieme, de même pour la quatrieme, si elle peut avoir lieu. Alors, toute Société cessante, on partageroit le profit à chaque Associé, au prorata du nombre des mines de linieres pour lesquelles il auroit souscrit. Il y a tout lieu d'espérer que la Société cessante, on recueilleroit beaucoup au-delà de ses avances.

Si le Projet qu'on vient de donner est goûté, il est nécessaire que toutes les Souscriptions soient closes au premier Mars, afin qu'alors on puisse faire commencer à travailler dans le cantons dont on conviendra. Le Bureau d'Agriculture offre de donner les éclaircissemene & les secours qui seront à son pouvoir. On pourra s'adresser, pour souscrire, à celui des Mem-

(*a*) La mesure pour les linieres de Bulles, est de 12 verges & demie pour mine; la verge de 22 pieds, & le pied de 12 pouces.

bres qu'on jugera à propos, ou ſpécialement à M. Foi de Voisinlieu, *Préſident en l'Election, rue Saint Jean*, choiſi par le Bureau pour être le Dépoſitaire des deniers de la Souſcription : en donner Quittance, & recevoir les ſoumiſſions.

On obſervera, 1°. que la ſeconde année eſt moins coûteuſe que la premiere, & la troiſieme, que la ſeconde 2°. Qu'il ne peut être qu'avantageux de réunir la culture dans un même canton, pluſieurs piéces labourées de ſuite ſe préſervent mutuellement des mauvaiſes herbes : les Réglemens, d'ailleurs, ſont plus aiſés à obſerver dans une grande que dans une petite portion d'un canton, & il eſt moins difficile de s'y préſerver des taupes.

De Rouen, *le 31 Décembre* 1763.

Les toiles écrues, fleurets, blancards, au nombre de 240 piéces, ont été vendues 163 ℔ *les cent aunes*. Les toiles blanches ont été vendues, 179 ℔ *les cent aunes*. Voyez la Gazette, Paris N°. 76. du Mardi 20 Décembre 1763. pag. 123.

Dr Rouen, *le premier Janvier* 1764.

On apprend par des Lettres de Calais, que le Navire du Capitaine Gelt Meuwes, venant d'Hambourg à Rouen, & échoué ſur les côtes de Dunkerque, s'eſt relevé ; on eſpére que ce Navire reprendra la mer ſous quelques jours.

Parmi les marchandiſes que contenoit ce Navire, & qui ont été miſes à terre, il s'en trouve fort peu d'avariées.

Il n'y a point de variation dans le prix des grains.

L'Amitié, de 80 tonneaux, Capitaine Saffray, eſt en charge pour Bayonne.

Du Havre, *le 3 Janvier* 1764.

Le Lundi, 16 de ce mois, il ſera procédé juridiquement, & pour le compte de qui il appartiendra, à la vente & livraiſon, au plus offrant & dernier enchériſſeur, de 145 ballots de coton des Colonies portuguaiſes, provenant du Navire *les deux Amis*, Cap. Claaſmartens, de Liſbonne, & entré au Havre le 30 Novembre dernier. Ces ballots ſont dépoſés dans les magazins du ſieur François Glier, Négociant au Havre.

La vente ſe fera par portion de dix ballots, & il ſera aloué 8 pour cent de tare. L'on prendra en payement des Lettres de changes à deux uſances ſur Paris, ou ſur Rouen.

De la Rochelle, *le 29 Décembre* 1763.

Importation.

Du Port-au-Prince, par le Navire *l'Argus*, Capitaine Dongzeau, 4 boucauds, 20 tierçons, 3 quarts, 1 ancre, 1 demi ancre d'indigo ; 143 barriques, 6 quarts de ſucre brut ; 234 barriques, 41 quarts, 22 tierçons de ſucre terré ; 34 quarts, un ancre de caffé ; 2 balles, 22 demi balles de coton ; 2 quarts de carret.

Du même lieu, par le Navire *le Fils unique*, Capitaine Sicard, 2 barriques, 3 quarts, 2 ancres d'indigo ; 138 barriques, 17 quarts de ſucre brut ; 43 barriques, 28 quarts de ſucre terré ; 1 boucaud, 4 barriques, 31 quarts de caffé ; 20 demi-balles de coton ; 1 barrique de cacao.

De Nantes, *le 31 Décembre* 1763.

Importation.

De Leogane, par le Navire *la Jeune Adrienne*, appartenant à MM. Worſtwhile Compagnie, 177 barriques, 49 quintaux de ſucre terré & tête, 66 barriques de ſucre brut, 6 barriques, 6 tierçons, 6 quarts d'indigo ; 8 barriques, 4 quarts, 57 ſacs de caffé ; 7 balles & 38 ballotins de coton.

Dr Rouen, *le premier de Janvier* 1764.

Importation.

De Diépe, par les Navires des Capitaines, Mariette, Dollone, Caſtel, Dangard, le Gras, de la Cour, Nicole, Caron, 3 caiſſes de pipes, 10 quarts de ſavon gras, 5 futs d'huile de morues, 20 barrils de graine de lin, le reſte en harengs.

D'Amſterdam, par le Navire du Cap. Siſtes Douwes, 4 barrils de beure, 1305 pains de fromages, un paquet de ſucre, 18 caiſſes de papier, une caiſſe de plumes, 8 barrils de vermillon, 5 balles de bois moulu, 350 dents d'élephant, 16 paquets de fanons de baleine, 69 barrils d'azur, 1026 buches de bois de campêche, 2 futs de garance, 16 balles de coton, 2 balles de graine d'A-

vignon, (a) un barril de ſuc de citron, 24 barrils de morue, 2 futs de ſoie de porc, 437 buches de bois de buis, 10 barrils, d'huile de morue, une caiſſe de ſaumons fumés, 4 balles, 3 barrils & 5 caiſſes de diverſes drogueries.

De Hambourg, par le Navire du Capitaine Meuwes Hendrickh Meuwes, 68 balles de laine, 5 futs de plumes, 35 buches de bois du breſil, 1 tonneau de ſoie de porc, 10 barrils d'azur, 6 caiſſes de gomme lacque, 3 barrils de fer noir, 12 barrils de fer blanc, un tonneau de clincaillerie, 80 paquets de fil de latton, 4 tonneaux de cire, 6 tonneaux de creuſets, 1 ballot de peaux de vaches, 3 rouleaux de tiſſu de ploc, 6 barrils de litarge, 24 barrils de goudron, 12 ſaumons de plomb, 1 grenier de groiſil, le reſte planches & fonds de cuivre.

De Nantes, par le Navire du Capitaine Adrien Cleret, 49 balles & 152 ballots de coton, 3 barriques d'indigo, 4 ſacs de caffé, le reſte ardoiſes.

De Bordeaux, par le Navire du Capitaine Nicolas Mignard, 88 barriques de térébentine & 30 futs d'huile, d'. 30 balles de paſtel, 20 barriques, 43 barrils de prunes, 367 pains de réſine, 20 balles de coton, & 2 ballots de bouchons de Liége.

Du Havre de Grace, par l'Allege de Béaufour, 4 caiſſes d'eau de fleur d'orange, 4 balles d'alun, 10 caiſſes de fruits ſecs, 1 balle de pirette, 1 caiſſe d'oignons de fleurs, & deux boîtes de graines, 1 caiſſe de craſſe de fer, 16 caiſſes de ſuc de réglisſe, 6 caiſſes de pierres à faulx, 4 balles de raiſins ſecs, 21 balles de coton, 1 panier de vermichel, 12 caiſſes, 24 tierce caiſſe, 630 demi caiſſes & 5 tambours de ſavon de Marſeille, 34 piéces & deux demi-piéces d'huile d'olive

Par l'Allege de L. Thiébols, 53 demi-caiſſes de ſavon de Marſeille, 7 barriques, 1 tierçon & 4 quarts d'indigo, 16 ſurons de jalap, 4 barrils & 4 ſurons de cochenille, 32 balles & 29 ballots de coton, 1 quart & 123 ſacs de caffé, 116 piéces & 14 demi-piéces d'huile d'olive.

Par l'Allege de J. Doullé, 64 balles de laine, 4 barriques de cacao, 1 futaille, 1 tierçon & 13 quarts d'indigo, 13 futs de ſucre terré, 1 quart de caffé, 2 ballots de coton, 32 piéces & 10 demi-piéces d'huile d'olive.

Par l'Allege de Louis Gomont, 100 balles & 13 ballotins de coton, 1 caiſſe de vin de liqueur, 8 balles de laine, 1 barril d'antimoine, 5 barrils de confitures, 2 quarts de pains de caſſave, 26 caiſſes, 300 demi-caiſſes & 30 tambours de ſavon de Marſeille.

Par l'Allege de Ch. Foſſe, 34 balles & 11 ballots de coton, 12 caiſſes d'oranges & citrons, 41 caiſſes de ſucre, 1 ſac de dents d'élephant, 7 pagas d'amandes, 30 barrils de raiſins, 33 ſacs de caffé, 6 barrils d'olive, 1 barrique & 1 quart d'indigo.

Par l'Allege de Laneuville, 89 balles de laine, 15 balles de fanons de baleine, 2 balles de coton, 257 planches & 22 buches de bois de marqueterie.

Par l'Allege de Guillaume Héricher, 12 meules à tallandiers, 99 piéces de plomb, 74 quarts, 1 barril & 54 caiſſes de ſucre terré, 44 balles & 2 ballots de coton, 50 demi caiſſes de ſavon & 30 buches de bois de marqueterie.

Par l'Allege de J. Dorion, 29 piéces & 11 demi-piéces d'huile d'olive, & 173 balles de laine.

Par l'Allege de Pierre Pottier, 60 balles de coton, 99 buches de bois de fernambouc, 1 barril de caſſonnade, 1 caiſſe de thé, 2 ſacs de caffé & 213 balles de laine.

D'Honfleur, par l'Allege du Capitaine Regnier, 4 futailles & 1 barril d'huile de morue, 2 quarts de caffé, le reſte morue de Terre-Neuve.

Par l'Allege de Pierre Durand, 7 futailles & 1 barrique d'huile de morue, le reſte morue, de Terre-Neuve.

(a) *Graines d'Avignon*; c'eſt le fruit d'un arbriſſeau qui croît principalement vers Avignon & Carpentras. On l'appelle auſſi grainette ou graine jaune, les Teinturiers s'en ſervent pour teindre en jaune. Les Hollandois compoſent une pâte jaune avec une eſpéce de craye ou de marne blanche, qu'ils teignent par une décoction faite des graines d'Avignon dans de l'eau, & un peu d'alun commun. Ils forment cette pâte en petits pains tortillés; c'eſt ce qu'on appelle *ſtil de grain*.

DU HAVRE, *le 2 Janvier 1764.*

Importation.

D'Alicante, par le Navire Hollandois *l'Hercule*, Capitaine Cornelis Jusianz, 687 balles de soude, 100 balles de raisin sec, & plusieurs balles d'amandes & d'anis.

De Marseille, par le Senau *la Charmante*, Capitaine Mathurin Guibert, 950 demi-caisses, 84 caissons, 60 tierces caisses de savon; 11 piéces & 2 cannevettes d'huile d'olive; 14 balles de coton en laine; 2 d°. filé, 23 caisses de suc de réglisse; 3 caisses de souffre, 20 sacs d'alun, 9 sacs de noix de galles, 3 balles de graine jaune, 1 barril d'amandes, 6 corbeilles de figues, un fardeau de livres, 1 caisse de vermichel, un ballot de riz, 1 barril de terre jaune, 1 caisse d'eau de senteur, 1 caisse de jaune de Naples, 1 caisse de storac, 1 caisse d'assafatida.

DE LA ROCHELLE, *le 29 Décembre 1763.*

Prix courant de quelques marchandises de S. Dominque.

Sucre, *le quintal*, première sorte 50 à 52 ℔, deuxiéme sorte, 46 à 47 ℔, troisiéme sorte, 42 à 44, quatriéme sorte, 40 ℔. Caffé, à la ℔, petit grain, 13 ſ, d°. ordinaire, 12 ſ, coton, le quintal, 150 ℔, carret, la ℔, 10 à 11 ℔.

Prix des grains à Marans, le 27.

Froment nouveau, le tonneau, de 2200 ℔, 130 à 132 ℔, d°. commun, 125 à 126 ℔ d°. vieux, 135 à 140 ℔, seigle, 94 à 96 ℔; avoine, 33 à 36 ℔, orge & baillarge, 45 à 50 ℔ farines fines, 12 ℔ 5 ſ à 12 ℔ 10 ſ, le quintal.

Prix des Vins.

De Balsac, rendu à bord 110 ℔; de Chauché, 180; eau-de-vie, les 27 *velses*, 95 ℔.

DE ROUEN, *le 31 Décembre 1763.*

Prix courant de quelques marchandises.

Eau-de-vie de coignac, la barrique, 215 à 220 ℔, encens gros ou galipot, *le cent*, 12 ℔; étain d'Angleterre, *le cent*, 115 ℔; fanons de balaine d'Hollande, *le cent*, 415 ℔; de sarde, *le cent* 250 ℔: fer de Suéde, *le cent* 17 ℔; du Pays, 14 a 18 ℔; fer blancs de 450 feuilles, un tiers fort, le barril, 130 ℔; figues de Portugal, *le cent*, 25 ℔ fleur de souffre, *le cent*, 32 ℔ 10 ſ, fromage d'Hollande, croute rouge, *le cent*, 45 ℔ croute blanche, 40 ℔; de gruyere, *le cent*, 45 ℔ à 47 ℔ 10 ſ.

Noix de galle en sorte, *le cent*, 200 ℔; garance, grapes, *le cent*, 110 à 130 ℔; D°. non robée, 67 ℔ 10 à 90, girofle la ℔. 12 ℔, gingembre *le cent*, 42 ℔ 10 ſ, gomme de sénégal, *le cent*, 80 ℔; gomme lacque la ℔, 2 ℔ 10 ℔ à 4 ℔; goudron, la flûte 24 ℔, graine d'avignon, *le cent*, 90 ℔.

Huile fine du Port-maurice, *le cent*, 58 à 59 ℔, d°. demi-fine, 54 ℔, d°. commune de Provence, 50 ℔; d°, de baleine d'Hollande, la barrique, 175 a 180 ℔; d°. de lin, le barril, 76 ℔, d°. de rebette, le barril, 70 ℔; d°. de térebentine, *le cent*, 26 ℔.

Jalap la ℔, 52 ſ 6 d à 53 ſ, indigo-guatimala la ℔, 12 ℔ 10 à 13 ℔, d°. de S. Domingue, bleu & violet, la ℔, 7 à 7 ℔ 10 ſ; laines d'Autriche, *le cent*, 100 à 120 ℔, d°. de Berry, la ℔, 45 à 50 ſ, d'aguelin de Berry, la ℔, 34 à 36 ſ, d'aguelin de Sologne, la ℔, 28 à 32 ſ, laine de vigogne, 7 à 8 ℔ 10 ſ, d°. prime de ségovie, la ℔, 4 ℔ 5 ſ, liége noir *le cent*. 32 ℔ 10 ſ, litarge d'or, *le cent*, 25 ℔, manne de sicile, la ℔, 3 ℔; d°. de calabre, la ℔, 54 ſ; melasse ou sirop, *le cent*, 15 ℔; mine de plomb rouge, *le cent*, 26 ℔; d°. noir, *le cent*, 40 ℔; morue d'Hollande, *le barril*, 87 ℔ 10 ſ; muscade, la ℔, 10 ℔; cire jaune, *la botte*, 27 ℔ 10 ſ; d°. rouge, *la botte*, 27 ℔ 10 ſ; oranges, *la caisse*, 34 à 35 ℔, pastel d'alby, *la balle*, 42 ℔ 10 ſ; pierre de ponce, *le cent*, 20 ℔; poil de chameau en pelote, la ℔, 3 ℔ 10 ſ à 4 ℔ 5 ſ; poil de chevrotin, *le cent*, 50 ℔; plomb d'Allemagne, *le millier*, 280 ℔; poivre blanc, la ℔, 48 ſ; d°. noir d'Hollande; la ℔, 31 ſ 6 d; d°. de la Jamaïque ou piment, la ℔, 19 ſ; poix grasse, *le cent*, 25 ℔; prunes de Bordeaux, *le cent*, 14 ℔; Quinquina, la ℔, 3 ℔ 2 ſ 6 d à 3 ℔ 10 ſ; réglisse séche, *le cent*, 20 ℔; riz de la Caroline, *le cent*, 24 à 25 ℔; resine, *le cent*, 7 ℔ 10 ſ; rocou en ro-

ſeaux, la ℔, 15 ſ; rhubarbe du Levant, la ℔, 12 à 24 ℔, d°. de la Chine, la ℔, 18 à 30 ℔; ſafran gatinois, la ℔, 30 ℔; ſaffranum, 22 ſ 6 d à 25 ſ; ſalſepareille, la ℔, 50 ſ; ſandarac, la ℔, 22 à 24 ſ; ſavon de Marſeille blanc, *le cent*, 43 ℔; d°. marbré, bleu vif, *le cent*, 40 ℔ 10 ſ; d°. croute blanche & bleu pâle, *le cent*, 43 ℔; d°. de Rouen, *le cent*, 35 à 36 ℔; d°. vert, *le barril*, 17 ℔ 10 ſ; ſel ammoniac, la ℔, 3 ℔ 10 ſ; ſené du Levant, la ℔, 52 à 55 ſ; ſoude d'alicante, *le cent*, 25 ℔; d°. de Carrhagêne, *le cent*, 25 ℔; ſouffre de Marſeille, *le cent*, 17 ℔; d°. en petit canon, *le cent*, 17 ℔; ſuc de réglisse, *le cent*, 46 à 47 ℔; ſucre en pain de 2 ℔, 24 ſ; d°. de 3 ℔, 23 ſ; d°. de 7 ℔, 22 ſ; d°. des Iſles Françoiſes, première ſorte *le cent*, 70 à 75 ℔, d°. ſeconde ſorte, *le cent*, 60 à 62 ℔ 10 ſ; d°. troiſiéme ſorte, *le cent*, 55 ℔; d°. brut, *le cent* 35 à 37 ℔ 10 ſ; ſuif d'Irlande, *le cent*, 42 ℔ 10 ſ; d°. du pays, *le cent* 39 à 40 ℔; ſumac fin, *le cent*, 15 ℔.

De Nantes, *le* 31 *Décembre* 1763.

Prix courant de quelques Marchandiſes des Colonies au cent.

Bois de fernambouc 60 ℔; d'Inde ou de Campêche, 20 ℔ à 22 ℔; canefice, 38 à 40 ℔; coton, 135 à 140 ℔; cuirs en poil, 150 ℔; gingembre, 28 ℔; ſirop melaſſe, 10 ℔ 10 ſ à 11 ℔; ſucre brut, 34 à 35 ℔; tête de forme, 37 à 38 ℔; terré, *premiere qualité*, 50 à 55 ℔; *ſeconde*, 46 à 48 ℔; *troiſieme*, 43 à 44 ℔; *quatrieme*, 38 à 40 ℔; ſucre rafiné à Nantes, 84 ℔.

Marchandiſes à la livre.

Caffé de Bourbon, 16 à 18 ſ; de Moka, , 2 ℔ 8 ſ à 2 ℔ 10 ſ; de la Martinique, 16 à 18 ſ; de S. Domingue, 12 ſ 6 d; carret, 11 ℔ 10 ſ à 12 ℔; indigo cuivré, 5 ℔ 5 ſ; mélangé, 6 ℔ 5 ſ; violet pur, 7 ℔ 5 ſ; melangé de bleu & violet, 6 ℔ 10 ſ à 7 ℔ 10 ſ; bleu pur 8 ℔ 5 ſ à 10 ſ; morfil, 3 ℔ 8 à 3 ℔ 10 ſ; rocou, 17 à 18 ſ; thé boé, 3 ℔ 15 ſ, verd 5 ℔ 9 ſ à 5 ℔ 10 ſ 6 d.

Cours des Grains.

Froment d'Amont nouveau, 140 à 145 ℔ *le tonneau*; de machechoul, 125 à 128 ℔, d'Orléans, 158 à 162 ℔; vieux du bas de la riviere, 190 à 200 ℔; nouveau, 140 à 150 ℔; ſeigle nouveau, 92 à 95 ℔; orge, 60 ℔; bled noir, 65 ℔; avoine d'Ancenis, 64 ℔.

Cours des Vins & Eaux-de-vie.

Vins nouveaux, *premiere qualité*, 130 à 140 ℔ *le tonneau*; *ſeconde*, 110 à 120 ℔; *troiſieme*, 90 à 100 ℔; eaux-de-vie, les 29 *veltes*, 112 à 116 ℔.

Cours des ſels à bord des Navires.

Du Croiſic & au Poulignen, *le muid* 90 ℔; à Bourgneuf, 75 ℔ *la charge*.

PRIX DES GRAINS *vendus dans la Hal. de Paris, le Samedi* 7 *Janvier* 1764.

	℔	ſ	d		℔
Froment, *le ſeptier*, peſant 240 ℔ . .	14				
Pluſieurs ont vendu,	10	10		à	12
Seigle, ...	5	15		à	6
Orge, ...	5	10		à	6
Avoine	13			à	15 5
Lentilles, ...	14			à	35
Pois blancs, ...	12			à	15
Haricots, ...	13			à	26
Ronds	14	10		à	15
Pois gris	8	10		à	10 5
Pois verds, ...	11			à	36
Feverolles	9			à	9 5
Veice	9	10		à	14
Féves ſuiſſes . . .	14			à	18
Navette	33			à	34
Chenevis	12			a	13
Sarraſin	6			à	7
Millet	18			à	19
Senevé	34				
Lin, ...	28				
Luzerne, ...					
Farine blutée, *le boiſſeau*, ...	22	ſ	3	à	28
Rémoulage	14	ſ	3	à	29

PRIX DES GRAINS *vendus en ſacs ſur le Port de la Grêve, du* 5 *au* 7 *Janvier.*

Froment, *le ſeptier*,	14 ℔	10	à	15 ℔
Pluſieurs ont vendu	13	10		
Veſce	14	10	à	15
Avoine en ſacs. . .	15			
Avoine en *banne*,	14		à	14 10
Farine blutée . . . *le ſac de* 25 *boiſſeaux*				
Orge				

CHANGE DE LONDRES
avec différentes Places de l'Europe.
Du 30 Décembre 1763.

Amſterdam, 2 uſances	35	10
D°. a vue	35	7
Rotterdam 2 uſances	35	10
Hambourg	34	4
Paris,	30	
D°. 2 uſances	30	
Bordeaux, 2 uſances	30	
Cadix	38	
Madrid	38	
Bilbao	38	
Livourne	49	
Gênes	48	
Veniſe	51	
Lisbonne	5 à 5	
Porto	5 à 4	
Dublin	9	

Prix des Matieres d'or & d'argent, & de la Cochenille, à Londres le même jour.

Or en eſpéces	3 H	18 f	3 d
D°. en barres	3	18	3
Piéces de huit, appellées Grandes Pillares		5	3
D°. petites		5	3
Grandes Mexicaines		5	3
D°. petites		5	3
Argent en barres		5	4
Cochenille la ℔	14 f à 13 f	9 d,	

PRIX DES FONDS PUBLICS EN ANGLETERRE,
le même jour.

Actions de la Banque	
Anc. Ann. de la M. du S.	83
Actions de la Mer du Sud	
D°. Nouvelles	fermé.
D°. réduites à 3 p. %	82
De la C. des I. à 3 p. %	81
D° 1758, à 3 ½ p. %	fermé.
Bill. de la C. des I. Prime.	5 à 3
De l'Ech. 1763 Eſcompte	17
Annuités à longs term.	25
De la Marine à 4 p. %	90
Souſcriptions 1763	92 à
D°. 1751 a 3 p. %	Fermé
D°. de la B. 1756 à 3 ½ p. %	fermé.
Billets de Loterie	
D°. 1762 à 4 p. %	fermé.
De la Com. des Indes	fermé.
D°. conſolidées à 3 p. %	fermé.
De la M. pay. en Déc.	

COURS DES CHANGES ET EFFETS PUBLICS
à Paris, le 5 Janvier 1764.

Changes.

Amſterdam	55
Londres	31
Hambourg	181
Madrid	15 3
Cadix	15 3
Livourne	96
Lyon, Roys 1 p. %	

Effets publics.

Actions des Fermes	995
Colonies, 1759	
Amortiſſ.	
3e Loterie	716
Lot de 9e. tir.	7
2 f p. H	558
Emprunt de 50 Mons.	
Lot de 3e, 5e & 9e.	
Annuités	429
Coupons	86

Compagnie des Indes.

Actions	830
Emprunt	19 p.
Promeſſes	13

Quatrieme Loterie des Epoques.

4 5 7 à 12	18 p.

Contrats.

Bretagne	
3 pour %	
4 p. %	
Ville	

Cette Gazette paroîtra régulièrement deux fois par ſemaine; on y inſerera, gratis, les Avis relatifs au Commerce. L'Abonnement ſera de 24 H pour une année. On s'adreſſera à l'ordinaire au ſieur DUFRESNE, *Directeur du Bureau Général, rue Montmartre. On prie d'affranchir le prix des abonnemens & les ports de lettres.*

A Paris, de l'Imp. de VALLEYRE *pere, rue S. Severin.*

GAZETTE DU COMMERCE.

ANNE'E 1764. Du Mardi 17 Janvier.

DE DUBLIN, *le 22 Décembre 1763.*

Méthode pour préſerver les Topinambours ou Pommes de terre d'être détruites par la gelée.

IL a déjà été découvert par quelques Naturaliſtes que les fruits, comme poires, pommes &c, pénétrés par la gelée, n'en recoivent aucun dommage, pourvû que le nitre ou les particules gelées en ſoient extraites, en mettant le fruit dans de l'eau froide quand le dégel approche, & en l'y laiſſant juſqua ce qu'il ſoit purgé par dégrés de toutes les parties nitreuſes que l'air, par ſon activité, feroit agir avec une ſi grande violence pendant le dégel, qu'il enleveroit la ſubſtance du fruit & le réduiroit à une chair molle ou liquide.

L'eau paroît dans ce cas très-propre à enlever peu à peu les parties nitreuſes, ſans offenſer la ſubſtance du fruit. Cette expérience peut s'étendre ſur les racines & particuliérement ſur les topinambours; comme nous ſommes ménacés cet hyver d'une forte gelée, la connoiſſance de cette expérience ſera un moyen de conſerver la nourriture, & par conſéquent la vie d'une infinité de gens dans ce Royaume, où la deſtruction de cette racine, cauſée par la gelée en 1740, occaſionna la plus grande famine connue de mémoire d'homme.

DE LONDRES, *le 28 Décembre 1763.*

Obſervations ſur le prix de la Société des Arts pour la Potaſſe.

Comme il paroît qu'on n'a pas eu tout le bon ſuccès qu'on attendoit des prix propoſés par la Société des Arts pour la fabrication de la potaſſe en Amérique, je crains que la principale cauſe de ce peu de ſuccès ne vienne de quelque défaut dans la méthode uſitée pour cette compoſition. Je penſe que dans le tems que la Société envoya quelqu'un pour faire le premier établiſſement de cette entrepriſe, la méthode qu'on employoit étoit très-imparfaite : car comme l'avantage que nous devons retirer de cette entrepriſe eſt d'avoir une matiere à meilleur marché & de la meilleure qualité poſſible; il s'enſuit que ſi par la méthode qu'on employe, la la dépenſe eſt double de ce que la marchandiſe peut ſe vendre; ſi cette marchandiſe eſt ſujette à payer des droits conſidérables à ſon arrivée dans le Royaume, s'il en coûte beaucoup de fret pour l'apporter, nous ne jouirons point du bénéfice que nous pouvions eſpérer, & les étrangers reſteront en poſſeſſion d'une branche de Commerce qu'il eſt bien plus avantageux pour nous de faire dans nos Colonies d'Amérique. Or je ſçais que le procédé qu'on a employé en Amérique, eſt le même qu'on ſuivoit alors & qu'on ſuit encore en Angleterre. J'ignore quel eſt le plan de la Société, mais par la lenteur des progrès de cette entrepriſe je ſuis porté à penſer que le procédé qu'on y ſuit eſt défectueux; mais quel qu'il ſoit, je ſuis très-convaincu d'après l'expérience qu'il y a un moyen d'obtenir cette ſubſtance à 800 p $\frac{0}{0}$ meilleur marché que par la méthode ordinaire, je pourrois même aller juſqu'à 1000 p $\frac{0}{0}$.

Mais comme la plûpart des entrepriſes de cette nature occaſionnent des frais con-

ſidérables dans les commencemens de leur établiſſement, il y a apparence que ſi on n'a pas eu de plus grand ſuccès, c'eſt faute d'avoir offert une gratification ſuffiſante pour l'encourager. Cependant, j'aurai à faire obſerver ici que le prix propoſé par la Société n'ayant pas été ſuffiſant pour faire tourner cette entrepriſe au profit des colons qui ſont établis ſur les lieux, on ne peut pas non plus ſuppoſer que perſonne d'ici ſe laiſſe engager à s'y intéreſſer.

Jamais on n'a tant ſenti en Angleterre le manque de cette marchandiſe qu'à préſent, & comme on en ſent plus que jamais l'importance, je crois qu'il eſt à propos que les perſonnes intéreſſées dans cette entrepriſe redoublent d'efforts pour l'encourager à l'avenir; ſi elle réuſſit au point que la potaſſe devienne une production du Pays, nous pourrons eſpérer de faire perdre aux habitans de l'Amérique les projets qu'ils ont d'établir chez eux des Manufactures, projets dans leſquels ils font des progrès rapides au préjudice de la Métropole, & cela par le défaut de cette marchandiſe & de pluſieurs autres qui leur ſeroient bien plus avantageuſes que des Manufactures.

De Bordeaux, *le* 30 *Décembre* 1763.

Il y a ici ſix Navires en coutume pour les Iſles; ſçavoir, *la Conſtance*, du Cap, Cap. Douet; l'*Aimable Marguerite*, de Caen Cap. Simon Erevel; *le Cheval Marin*, de Bordeaux. Cap J. Dupuy, *les Six Freres*, de Bordeaux, Cap. Feuilherade; l'*Aimable Zabeth*, de Bordeaux, Cap. Frigiere & Barthès; *le Lion*, de Bordeaux, Cap. Lamaletie.

La liberté de la circulation des grains en France y introduira un Commerce que nous ne connoiſſons pour ainſi dire pas. Ce Commerce ne pourra ſe faire commodément qu'autant que les magaſins & les greniers à grain ſe multiplieront. Il eſt donc très-important qu'il s'en conſtruiſe de propres à conſerver les grains par des moyens faciles & peu coûteux. Nous rendrons donc ſervice au Public en lui mettant ſous les yeux les idées des hommes qui s'occupent d'un objet auſſi intéreſſant. Le célèbre M. Duhamel a conſacré une partie de ſon tems & de ſa fortune pour parvenir à des moyens ſûrs de conſerver les grains; ſes pratiques fondées ſur l'expérience, & dont il a donné le détail, ont mérité les éloges du Public. Le Mémoire ſuivant nous a paru mériter auſſi l'attention des Lecteurs.

De Londres, *le* 31 *Décembre* 1763.

Mémoire ſur la conſervation des grains.

» Il y a longtems que je penſe qu'il eſt » néceſſaire d'imaginer un moyen de pré- » ſerver les grains de tous les dommages » auxquels ils ſont expoſés dans les gre- » niers, mais pour que cette méthode ait » tout le bon effet qu'on en attend, elle » doit réunir les deux conditions d'être » d'une exécution facile & peu coûteuſe.

» On ſerre aujourd'hui le froment dans » de grandes galeries appellées greniers, » on eſt obligé de le remuer fréquemment » à la pêle & quelquefois de le couvrir, » mais ces opérations ne peuvent pas ſe » faire ſans de grands inconvéniens; on » eſt encore obligé de mettre le grain à » une très-petite épaiſſeur, autre- » ment il s'échaufferoit, & en le met- » tant ainſi à petite épaiſſeur, le grain » occupe tant d'eſpace, que pour conſerver » une proviſion de 500 quarters pendant » trois ans ſeulement, il faudroit faire » une dépenſe conſidérable pour l'emplace- » ment.

» Ce ſeroit non ſeulement rendre un » grand ſervice au Public, mais même » aux cultivateurs que de parvenir à con- » ſerver du grain pendant un certain nom- » bre d'années. C'eſt faute de pouvoir » ainſi le conſerver que nous voyons le prix » du grain de mouture éprouver des va- » riations auſſi ſubites & auſſi conſidéra- » bles; en effet, on a vu le froment qui » ne ſe vendoit que 5 ℔ ſterlings le *load* » ou la charge qui équivaut à 5 quarters, » monter l'année ſuivante à 14 ℔ 15 ſ » ſterlings & même plus haut.

» Si nous avions un moyen de conſer- » ver à peu de frais pendant pluſieurs an- » nées notre fromen, on ne verroit plus » de monopoles ſur cette denrée & le prix » ne varieroit que peu d'une année a l'au- » tre. En effet, quel eſt le Fermier qui » voudra vendre ſon grain a bon marché » dans une année abondante, s'il ſe voit » en état de le ſerrer & de le conſerver à » peu de frais; & ſi par quelque accident » la recolte vient à manquer, le peuple » & le laboureur ne ſe ſentiront que peu

» de l'augmentation du prix, attendu que » comme on pourra donner le grain qui » étoit en magasin depuis quelques années » à un prix raisonnable, l'abondance re- » naîtra sans que le cultivateur soit lesé, »au grand avantage de la Société.

» Je crois qu'on ne peut pas refuser de » m'accorder les principes suivans. 1°. pour » conserver les grains il faut les empê- » cher de s'échauffer. 2°. Pour les empê- » cher de s'échauffer, il faut les mettre » à l'abri de toute humidité. 3°. Le moyen » le plus sûr pour préserver les grains d'être » attaqués de l'humidité & de la moisissure » est de les remuer souvent, les exposer » à l'air dans les tems convenables & les » bien nettoyer des impuretés & autres » matieres étrangeres qui pourroient les » faire fermenter. 4°. Ce remuement oc- » casionnera un autre bon effet; je veux » dire de chasser les insectes destructeurs » qui attaquent les grains.

» Comme j'imagine que tous ceux qui » auront étudié cette partie de l'Histoire » naturelle conviendront de la vérité de » ces propositions, je vais entrer en ma- » tiere & donner la description de mon » grenier.

» Ce grenier est de forme quarrée & » consiste en sept étages de planchers aux- » quels on peut donner telles dimensions » qu'on voudra, pourvû qu'on les cons- »truise suivant les proportions convenables. » Supposant donc que ce grenier ait 14 » pieds en quarré dans l'intérieur de cha- » que étage ou case, la distance du plan- » cher d'un étage au plancher d'un autre » étage sera de 5 pieds. L'étage inférieur » doit être élevé à six pieds de terre, & » tout le bâtiment doit porter sur de forts » montans de bois, dont le nombre va- » riera suivant la différence des dimen- » sions qu'on aura donné à son bâtiment. » On pratiquera à chaque côté extérieur du » grenier des escaliers ou échelles avec » des écuyers de corde ou de bois pour » empêcher de tomber; ces escaliers ser- » viront à monter aux différens étages » du grenier.

» Tout ce grenier doit être un encais- » sement de briquetterie, c'est-à-dire qu'il » sera formé de forts montans de bois, & » & les intervalles seront remplis de bri- » ques. Les poutres, les solives & les lam- » bourdes qui formeront les planchers se- » ront de bois bien forts, afin de pou- » voir supporter le poids du grain. L'In- » térieur de cet encaissement doit être dou- » blé de bordage de chêne bien sec, bien » jointes, de maniere qu'il n'y ait au- » cun jour entre les bordages; l'extérieur » sera garni de planches bien emmortoi- » sées jusqu'au comble du grenier, assujet- » ties avec de forts clous, & sera enduit de » gaudron. Les planchers doivent être faits » de maniere qu'ils aient une pente vers » leur milieu où on a pratiqué une ou- » verture de six pouces en quarré qu'on » ouvre ou qu'on ferme par une trape à » coulisse qu'on fait glisser dans la rainure » par le moyen d'une queuë ou d'un man- » che qui tient à la trape & qu'on peut » faire jouer par en dehors du grenier.

» Sur trois des côtés de chaque étage » on ouvrira une fenêtre qui sera fermée » de forts treillis de bois garnis de fil- » d'archal, pour empêcher les insectes & » les oiseaux d'entrer dans le grenier, & » par-dessus ce treillis on mettra de forts » volets de bois, pour défendre le grain » des injures de l'air. Sur la quatrieme » face du grenier on ménagera à la hau- » teur de chaque étage une porte qui s'ou- » vrira par en dehors, les fenêtres seront » petites & fermeront le plus exactement » qu'on pourra jusqu'au plat-fond. Au- » dessus de la case destinée pour le grain » est une trape à la porte de laquelle par » le dehors est attaché un treuil qu'on » manœuvre par dedans à l'aide d'un ab- » batage & de balanciers comme aux mou- » lins a vent.

» La destination des fenêtres pratiquée aux » côtés des étages, est de donner un moyen » de rafraîchir le grain en faisant entrer » de l'air nouveau dans le grenier. La porte » sert quand le grenier est vuide a faire » entrer des ouvriers & ouvrieres pour ba- » layer, nettoyer & rémuer le grain.

» Quand mon grain est ainsi dans le » grenier, il ne me reste plus qu'a lui » faire subir les différentes opérations que » je vais décrire.

La suite l'Ordinaire prochain.

DE LONDRES, *le* 31 *Décembre* 1763.

On a présenté à la Société des Arts un essai de papier relevé en bosse, or, argent & fleurs, travaillé en Angleterre. Cet essai

a paru plus beau que tout ce qu'on a vu juſqu'à préſ nt dans ce genre venant d'Hollande ou d'ailleurs. Le comité des Manufactures chargé de l'examen de ce morceau y procédera après les Fêtes.

Par des lettres que nous recevons de Charles Town dans la Caroline Méridionale, nous apprenons que depuis le premier Mars dernier il eſt arrivé à Saint Auguſtin dans la Floride 34 Vaiſſeaux; ſçavoir, 5 de la Nouvelle Yorck 7 de Boſton, 4 du Cap-Marbre, 2 d'Halifax, 3 de la Georgie & de la Caroline, 4 de la Baye des Maſſachuſets, 6 des Indes Occidentales, 4 de la Côte de Guinée. Une partie de ces Navires étoit chargée de farine, de pois, de bœuf, de porc, de fromage, de beurre, de biſcuit, de merrain, de planches, d'affuts, de clincaillerie, d'inſtrumens d'agriculture, de rum, de ſucre, de poiſſon ſalé & de toutes ſortes de proviſions pour le commerce & la guerre.

De Londres, *le 2 Janvier* 1764.

La Louiſe, de Saint Malo, Navire de 300 tonneaux, & parti de ce Port pour la Côte d'Afrique, qui avoit été juſqu'à 150 lieues Oueſt de Plymouth, a été forcé par les vents contraires d'y relâcher. La nuit du lundi il fut jetté à la Côte un peu à l'Oueſt de la rade de Plymouth. Le Navire & ſa cargaiſon ſont perdus, & on n'a pu ſauver que 5 hommes de l'équipage.

De Rouen, *le 6 Janvier* 1764.

Le S. Pierre, de Rouen, de 140 tonneaux, Capitaine P. F. Chevreuil, eſt en charge, pour Cadix en droiture.

Le S. Joſeph, de 100 tonneaux, Cap. Pelletier, eſt en charge, pour Nantes.

Du Havre, *le 9 Janvier* 1764.

La Galiote françoiſe *la Ville de S. Peterſbourg*, Cap. Berneval, partie de Lisbonne, le 30 Décembre dernier, & deſtinée pour Rouen, eſt paſſée en Seine le 8 de ce mois.

On a reçu avant hier avis de la relâche en Angleterre de 5 Navires, ſortis de ce Port, le 22 Décembre. *Le Staniſlas*, Cap. Germain, pour le Cap, a relâché le 24 Décembre à Plymouth, ſon mât de Miſaine étant forcé; *l'aimable Marthe*, Cap. Bardet, pour la même deſtination, a relâché, à Cowes le 27; *le S. Pierre & S. Paul*, Cap. Peix, a relâché le 27 à Portland; *l'Amitié*, Cap. Paſcal, a relâché le 27 a Portsmouth; *le Rolland*, Capitaine Durand, a relâché le même jour à Poole. Ces trois derniers Navires ſont deſtinés pour Cayenne. Voyez le N°. 4 de cette année, article *de Poole*.

Le Navire *la jeune Julie*, du port de 200 tonneaux environ, de 22 hommes d'équipage, Cap. J. B Bacheler, eſt actuellement en charge ici, pour la Martinique en droiture. Il partira le 15 Février prochain. Ceux qui voudront y paſſer ou faire charger des marchandiſes à Fret, s'adreſſeront à Rouen à M. Dupuis; au Havre, à M. le Maître, Armateur, ou au Capitaine.

De l'Orient, *le 9 Janvier* 1764.

Les vents contraires ont obligé le Vaiſſeau de la Compagnie des Indes *le d'Argenſon*, venant de l'Iſle de France, de relâcher à l'Iſle Daix. On apprend par ce Vaiſſeau que *le Comte d'Artois* retardera d'un mois ſon arrivée ici. Il eſt forcé de demeurer tout ce tems au Cap de bonne Eſpérance pour y charger l'équipage, les agrets & apparaux du Vaiſſeau. *Le Fortuné*, qu'on a été contraint, à cauſe d'une voie d'eau, de faire échouer à l'eſt du banc des Eguilles. Rien n'a péri que le Vaiſſeau; il avoit été reconnu ſi mauvais à l'Iſle de France, qu'on n'y avoit point mis de cargaiſon.

Deux Vaiſſeaux de la Compagnie viennent de mouiller dans la rade de Grois. On n'en ſçavoit point encore les noms au départ du Courier.

De Bordeaux, *le 28 Décembre* 1763.

Importation.

De Corck, par le Navire *la jeune Gertruyde*, Cap Smoor, 900 barrils de bœuf, 300 fréquins de beure.

Du même lieu, par le Navire *la Demoiſelle Chriſtine Julienne*, 1670 barrils de bœuf, 391 fréquins, & 145 demi-fréquins de beurre, 380 caiſſons de chandelle, 30 piéces de ſuif, 10 demi-barrils de langues de bœuf.